



CONFÉDÉRATION
DES
INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

**DECISION DE LA COMMISSION PARITAIRE
DE NEGOCIATION**

Etaient Présents :

Pour la Délégation Patronale,

Etaient Présents :

M.	D. COROUGE (Président Commission sociale CICF)
M.	P. de LAFARGE (Président CICF)
MLLE	A. DE LA TULLAYE (Responsable Affaires Sociales)

Pour les Organisations Syndicales,

Etaient Présents :

CGT	M. BATISSON, M. PETOT, M. BOUILLLOT
CFDT	M. ROUSSEL, M. TOUSSAINT
CFE/CGC	M. BABOULENE, Mme FEBVRET, Mme MOREAU, M. BAILLEUX

Lors de la CPN du 14 octobre 2016, les partenaires sociaux ont discuté du point suivant inscrit à l'ordre du jour : « **Conseil de Perfectionnement des Industries Céramiques de France (CPIC)** ».

A l'issue des discussions, les membres de la CPN ont décidé à l'**unanimité** de **supprimer** le Conseil de Perfectionnement des Industries Céramiques de France ainsi que l'article G.20 de la Convention Collective relatif à la « *Section Paritaire du Centre de Perfectionnement des Industries Céramiques* ».

Suite à cette suppression, les membres de la CPN ont décidé à l'**unanimité** d'**ajouter** un point régulier à l'ordre du jour de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la



CONFÉDÉRATION
DES
INDUSTRIES CÉRAMIQUES DE FRANCE

Formation Professionnelle (CPNE-FP) : « Bilan sur les actions de formation menées par l'ICF ».

Fait à Issy-Les-Moulineaux, le 17 octobre 2016

Pierre DE LAFARGE
Président CICF

Daniel COROUGE
Président Commission Sociale

Pascal ROUSSEL
CFDT

Michel PETOT
CGT

Franck SERRA
FO Construction

Sylvie FEBVRET
CFE/CGC

Patrick DEL GRANDE
CFTC BATI-MAT-TP